



Le mot du Maire

Dans ce numéro :

Informations mairie	2
Etat Civil	
Vie de la commune	3
Noël à St Marc	4
Ecole	5
Patrimoine	6
Travaux	7
Le bus, pratique	8
Une commune fibrée!	9
Risques majeurs	10
Au conseil Municipal	11
Les associations	12
220 bulletins distribués par vos élus	13 14 15 16

L'année qui se termine a encore été marquée par les conditions sanitaires qui nous ont empêchés de vivre normalement même si la Creuse et notre commune sont moins touchées que les autres régions du fait de notre mode de vie et certainement aussi par un meilleur respect des consignes sanitaires. Malgré cela, certaines manifestations ont quand même pu avoir lieu, grâce à la ténacité des membres de nos associations, lorsque c'était raisonnablement possible. Le repas des aînés initialement prévu a dû être annulé face à la recrudescence des nombres de cas. Nous avons dû opter, encore une fois, pour une distribution de colis aux personnes de plus de 70 ans que nous sommes allés rencontrer.

Malgré ce contexte de nombreux chantiers ont pu être réalisés cette année où nous pouvons bénéficier de subventions supplémentaires dans le cadre du plan de relance de l'économie. C'est ainsi que nous avons réalisé l'aire de jeux située derrière la salle polyvalente, aire mise en place par des conseillers municipaux avec l'aide de nos employés. Ont également été réalisés les travaux d'entretien routiers annuels, les trottoirs du lotissement ainsi que la réfection d'un logement de la maison Thomas en vue de sa mise en location. Nous avons également investi dans le matériel d'entretien des accotements pour éviter nos déboires de cette année.

Suite à un dossier que nous avons réalisé l'année dernière à l'initiative du PNR de Millevalches, la commune a été labélisée 2 étoiles au concours « Villes et Villages Etoilés » qui valorise les actions menées pour améliorer la qualité de l'environnement nocturne de la commune depuis quelques années. Dans le domaine de l'environnement, j'espère que nous pourrions avancer sur la réalisation de chemins de randonnée pour compléter la traversée de la commune par le GR89 « Chemin de Montaigne ».

Plusieurs chantiers sont prévus pour l'année 2022 pour compléter l'effort sur l'accueil de nos enfants et la qualité de vie sur notre commune.

Les conditions sanitaires ne vont pas encore pouvoir nous permettre de nous rencontrer lors de la cérémonie des vœux, j'en profite donc, en mon nom et au nom du conseil municipal, pour vous demander de continuer à vous protéger pour passer cet épisode difficile et pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022, qu'elle puisse vous apporter la joie, le bonheur et plus que jamais la santé.

Jean Louis Joslin



Ouverture de la mairie

Notre secrétaire Isabelle vous accueille :

- Lundi de 9 h à 12 h
- Mardi de 14 h à 18 h
- Jeudi de 14 h à 17 h 30
- Vendredi de 8 h à 12 h

☎ 05 55 66 18 87

Mail : mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr

Site web : <https://saint-marc-a-frongier.fr>



Abonnez vous à la page facebook de la mairie pour l'info en direct!



État civil 2eme Semestre 2021



Naissance :

Clémence, Marie, Aimée GRATADOUX fille de Milène LETEURTRE et Antoine GRATADOUX (le bourg) le 15 décembre 2021

Mariage :

M DHAENE Benoit & Mme MATEU-MEDINA Laetitia (la Genête) le 29 septembre 2021

Décès :

M. MORIN Jean-Louis (le bourg) le 06 décembre 2021



Tarif des locations



Salle polyvalente

Date d'utilisation	Du 1 ^{er} Mai eu 30 Septembre		Du 1 ^{er} Octobre au 30 Avril	
	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur
1/2 journée pour réunion ou activités autres que repas	44.00 €	44.00 €	60.40 €	60.40 €
Journée avec repas	101.20 €	133.90 €	117.60 €	150.20 €
Utilisation de la cuisine	22.90 €	32.70 €	22.90 €	32.70 €
Forfait couvert par personne	0,33 €	0,33 €	0,33 €	0,33 €

Vous avez la possibilité de remplir le formulaire de réservation de la salle polyvalente en ligne à partir du site Internet de la commune.

Terrain de tennis Abonnement annuel

Lieu de résidence	- de 16 ans	16 ans et +
Habitant de la commune	12,00 €	24,00 €
Extérieur à la commune	20,00 €	40,00 €

La carte est valable pour une année civile, le changement de code d'accès au court aussi !

Elle est en vente à la mairie.



Notre commune a reçu ses étoiles

Mardi 30 novembre avait lieu à Meymac (Corrèze) la remise des diplômes « villes et villages étoilés 2019-2020 » par l'association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne qui lutte contre la pollution lumineuse la nuit.

Saint Marc à Frongier fait maintenant partie des 722 communes françaises labélisées dont 25 dans le Parc National Régional des Millevaches (PNR).

Philippe BRUGERE, président PNR, a remis le diplôme à notre maire Jean Louis JOSLIN. Le PNR a reçu le label de « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » RICE en devenant le 4ème site labélisé en France et le 19ème dans le monde.



Saint Marc à vélo ou en rando!

Le traditionnel cyclocross de l'UFOLEP organisé par le VCA (Vélo Club Aubussonnais) a réuni plus d'une centaine de pilotes le jeudi 11 novembre après midi.

Ils ont parcouru plusieurs boucles autour du bourg. Un tracé très apprécié des coureurs qui ont déjà pris rdv pour l'an prochain, toujours le 11 novembre !



Dimanche 3 octobre, les marcheurs « des godillots de St Marc » ont invité leurs homologues de l'association « ça marche à Loubaud » pour une randonnée de 6,5 km.

La pluie et le vent n'ont pas découragé les randonneurs qui se sont retrouvés autour d'un repas organisé par la présidente Marie-Claude DAUBUSSON et les bénévoles.





La visite du père Noël



Jeudi 16 décembre, Marie-Noëlle et Clarisse ont cuisiné et servi un repas de fête aux enfants scolarisés au RPI de Saint Marc à Frongier - Blessac. Le lendemain -et parce qu'ils ont été très sages- les écoliers ont reçu la visite du père Noël et se sont réunis autour d'un goûter offert par la municipalité.



Le père Noël a distribué à chacun un très joli livre.

Les élèves ont alors entonné deux chants de Noël appris avec leurs maitresses.

Le père Noël s'est attardé dans la commune et a rendu visite aux enfants qui ne sont pas encore scolarisés ou qui fréquentent une autre école que le RPI.





Noël à St Marc



Les conditions sanitaires nous ont contraints d'annuler le repas des aînés. Tous les habitants de la commune âgés de plus de 70 ans ont reçu un coffret composé uniquement de produits locaux. Plus d'une soixantaine de coffrets ont été distribués par les conseillers de secteur dans la bonne humeur !

Une attention particulière a été portée aux personnes hospitalisées ou résidentes en EHPAD avec un contenu plus adapté.

Les employés municipaux, les conseillers aidés par des membres de l'association « les amis du patrimoine de St Marc » et des enfants ont décoré le bourg pour lui donner des airs de fête. A la tombée de la nuit, les guirlandes lumineuses réchauffent l'atmosphère.

Avis aux volontaires pour refaire des décorations « maison » l'an prochain!



Photos souvenirs de l'épisode neigeux fin novembre



L'employé communal Daniel BRANDON sur le front ce dimanche 30 novembre pour déneiger les 32 km de voies communales !



l'école



L'école de Saint Marc à Frongier compte cette année 35 élèves répartis en deux classes de CP-CE1-CE2 et CM1-CM2 avec respectivement les maîtresses Thérèse et Perrine.

Les élèves peuvent profiter pleinement de l'aire de jeux installée par les conseillers municipaux derrière la salle polyvalente et accessible à tout moment.

Chaque jeux est fixé sur des dés en béton et repose sur un lit de gravier.



Sortie au théâtre - classe de CM1-CM2— ils vous racontent...

« Nous sommes allés au théâtre pour voir les fables de Jean de la Fontaine, le mardi 16 novembre, à la Scène Nationale à Aubusson. La salle était complète. On a vu trois fables de vingt minutes : « Le loup et l'Agneau », « le Corbeau et le Renard » et « Contre ceux qui ont le goût difficile ». C'était un spectacle de danse qui a duré une heure »



Le Loup et l'Agneau

« Cette fable est la première de ce spectacle. Il y a deux danseurs sur scène : une fille et un garçon. Le garçon est le loup et la fille est l'agneau. Ils arrivent avec des couvertures sur le dos. Le loup arrive en premier avec une couverture grise, et l'agneau avec une couverture blanche. Au fond de la scène il y a deux escabeaux. La musique est classique et la danse est baroque. L'histoire parle d'un agneau qui boit dans un ruisseau et qui est dévoré par un loup. La danseuse essaye d'échapper au loup qui finit par l'attraper »



Le Corbeau et le Renard

« Le « corbeau et le renard » était la troisième fable du spectacle. La fable a duré vingt minutes.

Ils ont projeté le résumé de la fable sur un écran, des personnes récitait la fable en plusieurs langues. Il y avait deux danseurs. Une fille jouait le renard, et un garçon qui jouait le corbeau. Il y avait un masque pour le corbeau avec des plumes. Et pour le renard il y avait un masque avec une queue. Ils dansaient pour raconter la fable sur de la musique contemporaine. Le renard ruse le corbeau et celui-ci lâche le fromage pour montrer sa belle voix »



Contre ceux qui ont le goût difficile

« Contre ceux qui ont le goût difficile était la deuxième fable. La fable était projetée sur la scène car une des deux danseuses était blessée. Le spectacle a été découpé en plusieurs parties. Dans la première scénette une danseuse a attaché l'autre danseuse les coudes dans le dos. Celle qui avait les coudes attachés a écrit sur une feuille « contre ceux qui ont le goût difficile ». Le spectacle n'avait pas beaucoup de musique.

Jean de la Fontaine a écrit cette fable pour critiquer ceux qui ont le goût difficile. Ce spectacle a été créé pour que les spectateurs soient les critiques. Il nous fait ressentir plusieurs émotions fortes comme le rire, le dégoût etc... »



Les amis du patrimoine de St Marc

« Malgré la crise sanitaire l'association reste active. Nous préparons le marché de printemps fin avril et les journées du patrimoine début septembre. Cette année, ces dernières se dérouleront autour de Montrugeas et Chambrouitière. Nous sommes en possession de quelques documents relatifs au patrimoine de ce secteur mais nous cherchons toujours de vieilles photos ou cartes postales voir récits sur les activités passées dans ce joli coin de campagne.

Si vous avez de telles richesses, pouvez-vous nous les prêter pour numérisation afin d'enrichir notre bibliothèque. Nous sommes également preneurs pour d'autres secteurs de la commune en vue de prévoir les activités sur plusieurs années. Contactez le 06 82 31 22 31 (Alain Priot) ou la Mairie

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année »

Idée de balade en famille

Une boucle facile de 3,8 km au départ de la chapelle Saint Roch située au village de Montrugeas (parking).

Cette balade vous permettra de découvrir la chapelle, la croix St Roch, le village en terrasses de Chambrouitière et la fontaine St Roch.

La carte est disponible en format .gpx pour l'importer dans une application type « open runner » ou « strava », envoyez un mail à valery.martin123@orange.fr



Chemin de Montaigne

Le chemin de Montaigne correspond au trajet qu'emprunta le philosophe français en revenant d'Italie pour prendre sa mandature de maire de Bordeaux en 1581. L'ensemble de son périple est consigné dans son Journal de voyage.

Le but de ce cheminement est de **faire revivre son voyage**. C'est un des rares GR thématique et laïc, transversal est-ouest et à vocation européenne.

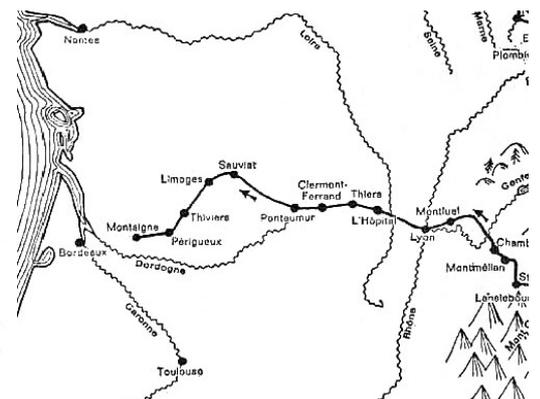
Ce sentier passe en partie par la Creuse et particulièrement sur notre commune (sentier des canards proche de Chambrouitière) entre Felletin et Chastein (Chatain -Monteil au Vicomte) avant une halte à Sauriac (Sauviat/Vige).



Le Mercredi, 22 de Novembre, de fort mauvais tamps, je partis de là, & aiant passé le long de Feletin³, petite ville qui semble estre bien bastie, situé en un fons tout entourné⁴ de haus costaus, & étoit encore demi déserte pour la peste passé, je vins coucher à

CHASTEIN,⁵ cinq lieues, petit méchant village. Je beus là du vin nouveau & non purifié, à faute de vin vieux. Le Jeudi 23, aiant tousiours ma teste en cet estat, & le tamps rude, je vins coucher à

SAUBIAC,⁶ cinq lieus, petit village qui est à Monsieur de Lausun. De là je m'en vins coucher lendemain à LIMOGES, six lieus, où j'arrétai tout le Samedi,





Les travaux dans la commune



Les réalisations

- Aire de jeux dans le bourg
- Trottoirs du lotissement des Ouchères à St Marc et plateforme pour les containers
- Travaux d'aménagement et de réfection du logement dit « pigeonnier » du bâtiment Thomas
- Voirie à La Goutelle, Chambrouitière, le Monteil, Villescot, la Valette et Farges



En prévision

- Réfection 1 km de route en sortie de St Marc direction La Genête
- Voirie à Chameyroux, caniveau à Margnot
- Canalisation de l'eau d'un chemin au pont de Margnot
- Canalisation de la source qui alimente la fontaine du bourg
- Marquage au sol à Farges
- Allée supplémentaire au cimetière
- Réfection du logement en rdc du bâtiment Thomas



En réflexion

- Projet d'extension de la salle polyvalente (avant projet sommaire de l'architecte M Claveyrolat)
- Préau derrière la salle polyvalente (abri pour les enfants de l'école pendant les récréations, pratique d'activités sportives, autres usages)



La ressourcerie Court-Circuit vous accueille

Contact

05 55 66 24 11

cc@court-circuit-felletin.org
www.court-circuit-felletin.org

à la Boutique 47 Grande Rue

Vous trouverez
des livres
des jouets
de la vaisselle
des luminaires
des articles de puériculture
des accessoires de salle de bain
des articles de sport et plein air
des produits ménagers et des peintures
des appareils électroménagers
et hi-fi vidéo, etc...

Horaires



Déchèteries

DÉCHÈTERIE DU THYM

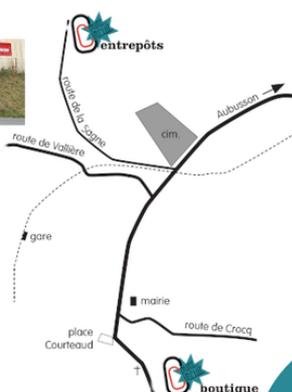
du lundi au vendredi 13h30 - 17h45
et le samedi 9h - 11h45 / 13h30 - 17h45

Le Thym 23200 Moutier-Rozeille
05 55 66 82 73



aux Entrepôts 23 route de La Sagne

Vous trouverez
des meubles
de la quincaillerie
des objets de plein air
des outils de jardin
des matériaux à prix libre
des pièces détachées
des vélos
des appareils électroménagers
et de chauffage
des matériaux
de construction, etc...



Court-Circuit récupère
tout ce qui peut être réutilisable !
Meubles, literie, vaisselle, jouets, quincaillerie,
électroménager, plein air, etc...
Si vous souhaitez déposer des objets
à la ressourcerie,
quelqu'un vous accueillera aux entrepôts.
N'hésitez pas à nous téléphoner.

**Collecte
des encombrants**
L'association Court-
Circuit nous informe
d'une programmation
tous les deux ans,
prochain rdv en 2023.



Limoges, Clermont Fd, Guéret, la Souterraine



Ligne R9 Felletin—Limoges via Aubusson Infos 0970 870 870

< 3€

Périodicité		École	Toute l'année				École	Toute l'année	École	Toute l'année
Numéro de service		54601	54603	54605	54609	54611	54613	54615	54617	
Jours de circulation		lmMjv--	lmMjvs-	lmMjvs-	----vs-	----v--	lmMj---	----v--	-----d + F	
AUBUSSON	Gare Routière	5:50	6:57	12:28	16:13		16:48	18:00	17:56	
LIMOGES	Chastaing	7:15	8:22	13:50	17:54	18:09	18:20	19:25	19:33	
	Place W. Churchill A ou autre	7:25	8:32	14:00	18:04	18:19	18:30	19:35	19:43	
	Place Jourdan	7:28	8:35	14:03	18:09	18:24	18:33	19:38	19:46	
	Terminal Cars	7:32	8:40	14:08	18:14	18:29	18:37	19:42	19:50	

Légende : **lmMjvs** : du lundi au samedi - **v** : vendredi - **s** : samedi - **d** : dimanche - **+F** : fonctionne les jours fériés

Périodicité		École	Toute l'année	École	Toute l'année				École	
Numéro de service		54606	54608	54610	54612	54614	54616	54618	54620	54622
Jours de circulation		l-----	lmMjv--	lmMjv--	----s-	-----d + F	lmMjvs-	lmMjvs-	----v--	-----d + F
LIMOGES	Terminal cars	5:55	6:44	8:00	9:03	12:03	12:22	17:18	18:37	20:00
	Place Jourdan	5:58	6:47	8:03	9:06	12:06	12:25	17:23	18:40	20:03
	Place W. Churchill A	6:12	6:54	8:10	9:13	12:13	12:32	17:30	18:47	20:10
	Chastaing	6:19	7:00	8:16	9:19	12:19	12:38	17:36	18:53	20:16
AUBUSSON	Gare Routière	7:55	8:34	9:50	10:51	13:51	14:12	19:07	20:28	21:48

Ligne Felletin - Clermont-Ferrand via Aubusson Infos 05 55 96 26 66

< 3€

Toute l'Année :		Oui	Oui	Oui
Nota :		1,2	1,2	1,2
Itinéraires		R17A	R17A	R17A
Point d'arrêt		Immjvs-	----v--	-----d
AUBUSSON - Gare Routière		09:31	15:31	17:31
CLERMONT-Ch.deCommerce Aller AB		11:05	17:05	19:05
CLERMONT-1erMai AB Av.République		11:10	17:10	19:10
CLERMONT-Gare SNCF		11:16	17:16	19:16

Toute l'Année :		Oui	Oui	Oui
Nota :		1,2	1,2	1,2
Itinéraires		R17R	R17R	R17R
Point d'arrêt		Immj-s-	----v--	-----d
CLERMONT-Gare SNCF		17:25	19:25	20:25
CLERMONT-1erMai AB Av.République		17:30	19:30	20:30
CLERMONT-Ch.deCommerce Retour AB		17:34	19:34	20:34
AUBUSSON - Gare Routière		19:05	21:05	22:05

Ligne R15 Felletin - Guéret — La Souterraine via Aubusson Infos 05 87 19 36 31

< 3€

Période Scolaire :		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Vacances Scolaires :		Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Toute l'Année :		Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Nota :		1,2	1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1	1,2	1	1,2	1
Itinéraires		R15R	R15R	R15R	R15R	R15R	R15R	R15R	R15R	R15R	R15R	R15R	R15R
Point d'arrêt		Immjvsd	Immjv--	l-----	Immjv--	Immjv--	Immjvsd	Immjvsd	----v--	Immjvsd	Immjv--	Immjv--	Immjv--
AUBUSSON - Gare Routière		05:37	/	07:40	/	08:37	12:37	13:37	15:37	17:37	18:37	18:37	18:37
GUERET - Gare SNCF		06:34	07:52	08:39	09:01	09:34	13:34	14:34	16:41	18:34	19:34	19:34	19:34
LA SOUT - Gare SNCF Quais Bus		07:13	08:24	09:11	09:33	10:20	14:13	15:13	17:27	19:20	20:20	20:20	20:20

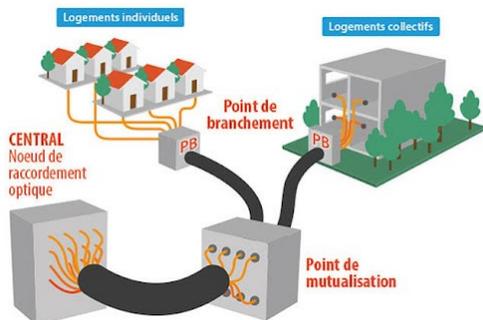
Période Scolaire :		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Vacances Scolaires :		Oui	Oui	Non	Oui								
Toute l'Année :		Oui	Oui	Non	Oui								
Nota :		1	1,2	1,2,3	1	1,4	1,4	1	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Itinéraires		R15A	R15A	R15A	R15A	R15A	R15A	R15A	R15A	R15A	R15A	R15A	R15A
Point d'arrêt		Immjv--	Immjv--	l-----	Immjv--	Immjv--	Immjvsd						
LA SOUT - Gare SNCF Quais Bus		06:13	07:15	07:26	08:15	10:35	11:35	13:35	15:35	18:35	19:35	21:35	22:35
GUERET - Gare SNCF		06:57	07:50	/	08:50	11:19	12:19	14:10	16:19	19:10	20:19	22:10	23:19
AUBUSSON - Gare Routière		07:52	/	/	/	12:14	13:14	15:05	17:14	/	21:14	/	23:14

- 1 - Circule également les jours fériés
- 2 - Correspondance avec services SNCF en provenance de Limoges à la Gare de La Souterraine
- 3 - Correspondance avec services SNCF en provenance de Chateauroux à la Gare de La Souterraine
- 4 - Correspondance avec services SNCF en provenance de Paris-Austerlitz à la Gare de La Souterraine





La commune bientôt fibrée!



La fibre se déploie en plateaux, l'éligibilité est programmée au 1er trimestre 2022 à Farges et au Bechaudeix (point de mutualisation PM Blessac) et au 3eme trimestre 2022 dans le bourg et tous les autres villages de la commune (PM de St Marc cf photo). La commercialisation débute dans les six mois qui suivent l'éligibilité. Vous pourrez alors contacter votre fournisseur d'accès. Pour plus d'explications, une réunion d'information sera organisée en partenariat avec les opérateurs.

Raccordement, mode d'emploi



Le raccordement final du logement est la dernière étape avant de pouvoir réellement profiter de la fibre. Il consiste à faire passer un câble de fibre optique en provenance de la rue jusqu'à l'intérieur du logement ou du local professionnel et à installer une prise optique sur laquelle sera branchée la box de l'opérateur. **Généralement, l'installateur suit le même chemin que celui du réseau téléphonique existant.**

Gratuite pour les usagers, cette intervention a lieu une fois l'abonnement à la fibre souscrit. **Sans abonnement, pas de raccordement!** Pour garantir son bon déroulement, Nouvelle-Aquitaine THD a réalisé une **fiche pratique** et une **vidéo pédagogique** qui recensent les différents points à vérifier avant de se lancer. N'hésitez pas à les consulter et à les relayer!

À consulter sur nathd.fr/raccordement

La « to-do list » du raccordement

- 1 **Vérifier son éligibilité** à la fibre optique sur nathd.fr/eligibilite.
- 2 En cas d'éligibilité, **s'abonner auprès d'un opérateur** présent sur le réseau Nouvelle-Aquitaine THD. Une fois l'abonnement validé, l'installateur de l'opérateur contacte l'abonné pour programmer un rendez-vous de raccordement à domicile.
- 3 **Prévoir une demi-journée de présence à domicile** pour le raccordement.
- 4 **Préparer le rendez-vous :**
Pour les habitats individuels :
 _ si la fibre doit passer en souterrain sur la parcelle privée : **contrôler ou faire contrôler l'état des fourreaux ou gaines téléphoniques existantes** (trous, bouchons...) et les réparer si nécessaire.
 _ si la fibre doit passer en aérien : **élaguer les arbres et la végétation pouvant gêner son passage.**

COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement à la fibre du foyer ou du local d'activité (liste des opérateurs partenaires sur nathd.fr). Une dernière section de fibre doit alors être déployée depuis le Point de Branchement Optique (PBO) le plus proche, situé dans la rue, à 150 m maximum, jusqu'à l'intérieur du logement ou du local. Ce raccordement final, aérien ou souterrain, est réalisé par NATHD ou par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi, au moment de l'abonnement.

Une fois ces prérequis effectués, **repérer les prises téléphoniques classiques existantes dans votre logement, ainsi que l'emplacement souhaité pour la nouvelle prise optique.** Si le câble ne peut pas passer dans les cloisons, **identifier les goulottes existantes ou en prévoir de nouvelles.** À défaut, le technicien pourra coller le câble sur les plinthes.

RACCORDEMENT GRATUIT

Grâce au montage financier mis en place par les collectivités, **l'installation de la fibre chez le particulier n'est pas facturée.** L'abonné ne paie que son abonnement. Attention, certains opérateurs facturent des frais d'accès au service, qui ne sont pas des frais de raccordement.



Être accompagné à l'utilisation du numérique

De plus en plus de documents sont dématérialisés et doivent être remplis « en ligne » or nous ne sommes pas tous égaux devant l'utilisation des outils numériques.

La commune de Saint Marc va pouvoir bénéficier de la présence d'une conseillère numérique Aurore POMMIER pour aider celles et ceux d'entre nous qui ont besoin d'être sensibilisés, soutenus et accompagnés dans leurs démarches.

Du matériel sera mis à disposition à la mairie, n'hésitez pas à vous rapprocher de la secrétaire si vous êtes intéressés, ce service est totalement gratuit.

Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à



-  Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
-  Naviguer sur Internet
-  Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
-  Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
-  Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.
-  Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
-  Apprendre les bases du traitement de texte

Aidants Connect

Pour vous accompagner au quotidien et en toute confidentialité, vous pourrez compter sur notre secrétaire Isabelle bientôt certifiée Aidants Connect



Dématérialisation des actes d'urbanisme

A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes ont l'obligation légale d'être en mesure de recevoir, sous forme électronique, les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Demandes de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme pourront être déposés et envoyés à l'adresse mail suivante urbanisme-frongier@orange.fr Une évolution majeure qui répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Plus besoin d'imprimer ses demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de se déplacer à la mairie aux horaires d'ouverture : en déposant sa demande de permis de construire par mail, on fait, dans l'avenir, des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

La dématérialisation sera la solution à privilégier, mais il sera toujours possible de déposer ses demandes d'urbanisme au format papier, ce qui nécessitera, pour la mairie, de numériser le dossier (notamment les documents A3) afin de le transmettre au service instructeur de la commune (CIM de l'agence AAA2.3).



Aubusson

 Esplanade Charles de Gaulle - La Passerelle - 23200 Aubusson

 **Horaires :**

Lundi	08H30 - 12H30
Mardi	08H30 - 12H30
Mercredi	08H30 - 12H30
Judi	08H30 - 12H30 / 13H30 - 17H30
Vendredi	08H30 - 12H30
Samedi	-

 05 55 51 31 23

 aubusson@france-services.gouv.fr

A l'initiative de la MSA du Limousin, une [Maison France Services](#) a été labellisée courant octobre 2020 à Aubusson, pour une plus grande accessibilité des services publics en milieu rural.

Deux agents d'accueil sont au service du public 24 heures par semaine pour aider les administrés dans toutes les démarches dématérialisées, l'accès aux sites Internet et espaces privés des différents organismes partenaires, avec lesquels des liaisons rapides peuvent être faites pour des dossiers complexes.



Risques majeurs



Mot du Maire :

Votre sécurité est l'une de nos préoccupations majeures. A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur notre commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'événement. Compte tenu de sa situation géographique, notre commune est exposée à plusieurs risques majeurs naturels.

- ♦ Evènements météorologiques (neige, verglas, grêle, vent violent, orage)
- ♦ Risque sismique (classé 2, sismicité faible)
- ♦ Exposition au radon (classé 3 sur une échelle de 3, risque élevé)

EN CAS DE DANGER OU D'ALERTE, DANS TOUS LES CAS



Ne téléphonez pas : (sauf pour donner l'alerte au 18, 17, 112).

Le réseau téléphonique doit rester disponible pour les services de secours.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : les enseignants sont là pour assurer leur sécurité.

Ils sont formés pour appliquer le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) en cas d'alerte.

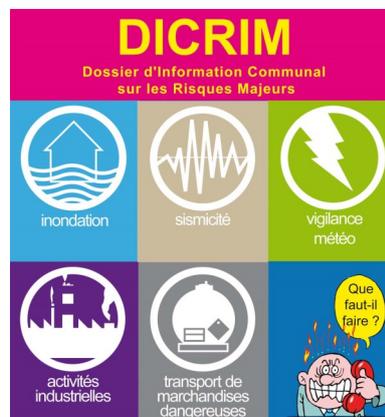


Écoutez la radio : France Bleu Creuse

92.4 AUBUSSON.



Coupez le gaz et l'électricité.



RESPECTEZ LES CONSIGNES DONNEES PAR LES AUTORITES



Être en zone 2 ou 3 n'implique pas systématiquement un taux de radon élevé, pour en être sûr, il faut le mesurer. Quand la mesure indique une concentration élevée de radon (supérieure à 300 Bq/m³), il est souhaitable de chercher à la réduire et pour cela il faut identifier les facteurs favorisant sa présence.

Il est possible d'agir sur trois paramètres :

- améliorer l'étanchéité entre le sol et votre habitation pour limiter l'entrée du radon ;
- améliorer la ventilation de votre logement afin d'assurer un balayage d'air efficace et diluer la présence du radon ;
- lorsque le chauffage est un système par combustion (cheminée, poêle, chaudière...), créer une entrée d'air frais spécifique.

Le document complet DICRIM est disponible à la mairie et sur le site Internet de la commune.



Au Conseil Municipal



Séance du 17 août 2021

Contrat Patrick VENDEOUX

Renouvellement du contrat de Patrick VENDEOUX pour une durée de 6 mois du 1 septembre 2021 au 28 février 2022 dans le cadre d'un contrat PEC (taux de prise en charge de 45% par l'état)

Tarifification sociale de cantines scolaires

3 tarifs proposés en fonction du Quotient Familial (QF) de la CAF (Caisse d'allocation familiale) sachant que le tarif de la cantine est aujourd'hui de 2,50€/repas.

Quotient familial CAF	Prise en charge par l'état	Reste à charge famille
QF <= 800	3 €	0,50 €
800 < QF <= 1500	3 €	0,90 €
QF > 1500	0	2,50 €

Un courrier sera envoyé aux familles pour demander le QF délivré par la CAF afin qu'elle bénéficie de la nouvelle tarification.

Organisation du vote du terrain de section Congres

Vote à bulletin secret pour les sectionnaires qui doivent être inscrits sur la liste électorale de la commune et résidents de Congres le dimanche 19 septembre de 10h à 12h avec une délibération à 12h.

Contrat Office National des Forêts ONF

Julien RACO, technicien ONF, reçu par JL JOSLIN et M HEBEL, a fait part de la nécessité du nettoyage de la deuxième phase des plantations de résineux de la commune pour risque d'étouffement. Demande d'autorisation au maire de signer le devis de 3300 € pour 10 ha sachant qu'une partie de ces travaux d'entretien peuvent prétendre à des subventions.

Séance du 11 octobre 2021

Vente terrain Congres

Les élections ont été organisées le dimanche le 19 septembre 2021 de 10h à 12h : 12 Inscrits et 7 votants qui ont tous voté pour la vente de ce bien de section par la commune. La préfecture a accusé réception du résultat du vote, il reste au conseil municipal d'accepter la vente et d'autoriser le maire à signer tous les actes concernant cette vente.

Autorisation de la vente du terrain à M LEGOUT pour la somme de 160 €

Autorisation au maire de signer tous les documents concernant la vente du terrain à M Legout.

Ouverture d'un poste d'agent de maîtrise

Création d'un poste d'agent de maîtrise avec parution pendant 2 mois sans publicité.

Subvention transport élèves à la médiathèque

Financement de 3 A/R à la médiathèque de Felletin 456 € TTC pour les élèves de l'école de St Marc par le conseil départemental.

Décision modificative pour anomalie sur budget

Suite à une anomalie d'arrondi, M Feringand (trésor public) demande de procéder aux DBM suivantes :

Recette de fonction – 38 cts compte 02

Dépense de fonctionnement – 38 cts compte 615231

Rapport d'activité COM COM

Les membres du conseil municipal ont reçu le rapport par mail avec la convocation du présent conseil, aucun commentaire à ce propos.

Redistribution des commissions de M KOSUBAY

Le conseiller municipal M KOSUBAY a remis sa démission ce jour au maire compte tenu de son déménagement dans les Landes, il est remplacé dans les différentes commissions dans lesquelles il siégeait comme ci-après :

Commission appel offre de la commune : Titulaire JM RONDIER

Syndicat des eaux : Titulaire JP BARRABAND

COM COM Eau Spanc : M OLLIER

COM COM Culture Sports : V BISSON

Achat module informatique pour dématérialisation des actes

Suite à des problèmes informatiques récurrents, il a fallu changer un ordinateur de la secrétaire et réinstaller les logiciels de bureautique, comptabilité... Il sera également procédé à l'installation de certains modules supplémentaires (paye et dématérialisation) fournis par CERIG pour un total de 780 €

Cimetière : Tarif et durée des concessions, Règlement

Le maire informe le conseil qu'il ne reste plus beaucoup de place dans le cimetière. Il faut envisager de revoir les tarifs mais aussi les durées de concession afin d'anticiper les demandes et provisionner les futurs aménagements. À la suite de la plantation de nombreux buis dans certaines concessions, il faudra établir de nouvelles règles pour éviter l'envahissement des allées et la fragilisation des structures.

Logements communaux

Départ de Mme COUBRET le 01/10/21 avec un rafraichissement à prévoir. La préparation, le lessivage pourront être effectués par P VENDEOUX qui pourra bénéficier d'une formation en interne.

Les travaux dans le logement « pigeonier » sont reportés au mois de novembre.

Le logement proche de l'école va également être libre fin novembre suite au départ de Mlle SEPPOLONI.

Il est proposé de confier la location de ces 3 biens à une agence immobilière.

Jeux

Les jeux ont été livrés et sont stockés dans le hangar. Le choix de l'emplacement est programmé le mardi 12 octobre à 18h avec un tracé le vendredi 22. L'entreprise de terrassement M RICHIN sera sur site le lundi 25 octobre. Le montage des jeux se fera le samedi 23 octobre au matin 9h (M HEBEL, JP BARRABAND, M MORIN, JM RONDIER, M OLLIER, JL JOSLIN). Positionnement le samedi 30 octobre et coulage du béton le mardi 2 novembre 9h (JM RONDIER pour le transport). Un départ de drain est prévu sur chaque plot de jeux.



Au Conseil Municipal



Séance du 11 novembre 2021

Dossier DETR 2022 sur des dossiers proposés en 2021

Possibilité de représenter les dossiers DETR 2021 non retenus même si les travaux ont été commencés ou effectués. Il faut néanmoins refaire le plan de financement compte tenu de la modification des sommes à payer par rapport aux devis initiaux.-

- Achat du broyeur : 6300 € HT

Financement DETR(40% HT) 2520€ Commune 3780 € HT-

- Réfection des trottoirs du lotissement : 10561,33€ HT

Financement DETR(35% HT) 3696,47€ Boost'comm'une (20% HT) 2122,27€ Commune 4752,21 € HT

Dossier DETR et demande Boost'Comm'Une 2022 par ordre de priorité

Voirie

Sortie du bourg direction la Genete jusqu'à l'étang de M Brunet (2 km) : mono couche, bi couche, entrée de chemin 41292 €. Compte tenu du coût, le conseil propose de consacrer 20 000 € aux portions les plus abimées notamment sous les arbres.

Chemin du pont de Margnot : recharge du sol avec pierre cassée et goudronnage du caniveau 3268 € HT

Village de Margnot : évacuation d'eau 800€ HT

Village de Chameyroux : élargissement de sortie 6415,90€ HT

Total : 30 483,90€ HT

Financement DETR (40%) 12193,56€ Boost'comm' une (20%) 6096,78€ Commune 12193,56€

Préau des jeux

Ce préau permettra de compléter la zone de jeux pour les enfants de l'école et de stocker le matériel de sports. Il protégera les enfants au cours des intempéries mais aussi du soleil lors des récréations. Il trouvera son utilité aux locataires de la salle polyvalente pour l'organisation de manifestations en plein air.

Structure du bâtiment (devis Entreprise FAYETTE) : Charpente en bois, dimensions 5 m x 10 m Une seule pente Fermé Ouest et Nord

Maçonnerie (Devis Entreprise Kosubay) : dèss, semelles, décaissement sur 30 cm

Total devis du préau : 21401,20 € HT

Financement DETR (40 %) 8560,48 € Boost'Comm'Une (20%) 4280,24 € Commune 8560,48 €

Création d'une allée supplémentaire au cimetière

Devis COLAS 6945,55 € HT

Financement DETR (35%) 2430,94 € Boost'Comm'Une (20%) 1389,11 € Commune 3125,50 € HT

Commission d'Appel d'Offre : remplacement de M Kosubay par un suppléant

Titulaire : JM Rondier

Versement des archives napoléoniennes aux archives départementales

Visite de contrôle des Archives Départementales sur la conservation des archives, pas de problème particulier.

Vote du versement des archives napoléoniennes et les anciennes délibérations du conseil municipal aux archives départementales pour une meilleure conservation.

France Relance

Dans le cadre de la construction du site Internet, la commune a reçu une somme de 2907 €

Un dossier d'aide financière pour l'achat de matériel de dématérialisation des actes est en attente

Séance du 16 décembre 2021

Délibération DETR 2022

Modification des plans de financement votés lors du dernier conseil municipal pour ajustement des montants et des taux.

Voirie

Total voirie : 30485,30€ HT

Financement DETR (40%) 12194,12€ Boost'comm'une (reliquat 2021) 733,94€ Reste à charge commune 17557,24€

Création d'une allée supplémentaire au cimetière

Devis COLAS 6945,55 € HT

Financement DETR (35%) 2430,94 € Boost'Comm'Une (20%) 1389,11 € Commune 3125,50 € HT

Mandatement des dépenses

Comme prévu par les textes officiels, le maire demande l'autorisation du mandatement des dépenses d'investissement sur les budgets commune et assainissement avant le vote du budget 2022 (dans la limite du quart des crédits ouverts sur 2021).

Taxe d'assainissement 2022

Actuellement 60cts/m³ à Farges et 70cts/m³ St Marc

Compte tenu du coût de fonctionnement juste compensé par la redevance, d'une capacité à investir très limitée eu égard au vieillissement du réseau et un prix au m³ qui limiterait les subventions possibles en cas de travaux conséquents. JL Joslin propose les augmentations suivantes : 65cts/m³ à Farges (+5cts) et 75cts/m³ à St Marc (+5cts). Cela correspond à une augmentation annuelle de 5€ pour une consommation moyenne de 100 m³.

Diagnostics thermiques des bâtiments communaux par le SDEC23

Une étude peut être réalisée par le syndicat départemental d'électricité de la Creuse SDEC23, financée à 75 %, elle permettra l'obtention d'un diagnostic de performance énergétique obligatoire pour les logements mis à la location par la commune et éventuellement une étude plus complète des travaux à effectuer. Le maire demande l'autorisation de poursuivre le diagnostic.

Loyer de novembre 2021 de Mme Seppoloni

Le conseil propose d'annuler le mandat correspondant au loyer du mois de novembre (charges incluses) de 603,83 €. Mme Seppoloni a effectivement déménagé à la mi-novembre mais n'occupait plus le logement depuis début novembre. Le mandat de novembre est remplacé par un loyer de 15 jours pour un total de 241,90 € (sans les charges).



Au Conseil Municipal



Demande de subvention au titre des amendes de police

Gérées par les conseillers départementaux, vote pour l'acceptation du mode de répartition équitable de la somme de 8652€ entre les 21 communes du canton soit 412€ par commune.

Cette somme est destinée à la sécurisation des routes, il est proposé de l'affecter au traçage de la bande axiale et des bandes de stop sur la D941 à Farges (devis de 1658,50 € HT).

Branchement de l'assainissement du pavillon de M. Bourret/ Mme Cout

Devant le risque de couper la source qui alimente la fontaine du bourg, il a été convenu d'une connexion à partir de la limite de propriété jusqu' au tampon existant sur la route de Mergoux.

Montant des travaux 2583,63 € HT (Eurovia) à prélever sur budget assainissement

Captage de la source de la fontaine du bourg

L'écrasement du drain qui canalise l'eau de la source vers la fontaine du bourg entraîne un écoulement sur la route de Mergoux, il est proposé de poser un drain de 15 m pour re-canaliser l'eau. Montant des travaux : 745,40 € (Eurovia).

Rapport annuel RPQS eau potable et assainissement collectif

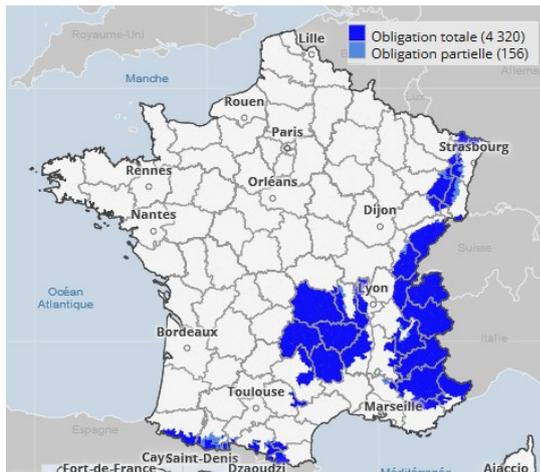
Le maire informe et présente au conseil municipal le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement collectif qui comprend les résultats d'analyse, les coûts de gestion... Ces documents ont été envoyés par mail à tous les conseillers qui en ont pris connaissance.

Informations Risques Majeurs

Le maire présente un livret informant les habitants sur les risques météorologiques (neige, vent), sismiques et exposition au radon ainsi que la conduite à tenir en cas d'incident. Il y a obligation d'en faire la publicité sur le site Internet de la commune, des affichettes ont été placées sur les portes de la salle polyvalente et une page dédiée sera consacrée à ce sujet dans le bulletin municipal de janvier 2022.



CD Reportages & courts-métrages de Télé-Millevaches disponibles en prêt à la mairie



Panneau B58:
Entrée de zone d'obligation
d'équipements en période hivernale



Panneau B59:
Sortie de zone d'obligation
d'équipements en période hivernale



Equipements hivernaux

Aucune obligation d'équipements hivernaux en Creuse mais pour ceux qui devraient se déplacer sur Clermont Ferrand par exemple ou les départements 63, 15, 43... c'est obligatoire depuis le 1er novembre. Dans ces départements, vous devez détenir des chaînes ou des chaussettes à neige ou équiper votre véhicule de pneus hiver.

Entretien & Réparation Automobile

Eric DEJOUX

Auto-entrepreneur
1 Lotissement des Ouchères
Saint Marc à Frongier
06 28 30 74 43





Les associations de la commune

La commune de Saint Marc à Frongier compte sept associations qui animent notre commune toute l'année.

Vu le contexte sanitaire, la fin de l'année 2021 a réduit le nombre des manifestations, espérons une année 2022 plus propice à nous retrouver!

Merci à tous ces bénévoles pour leur investissement dans la vie de notre commune, n'hésitez pas à les rejoindre!



PECHÂTEAU

Président : A PRIOT priotalain.ap@gmail.com - Infos Page Facebook
Initiation du jeune public aux différentes techniques de pêche sur le plan d'eau du château.

ACCA Association communale de chasse agréée

Président : E JEANDEAUX à 4 Lachaud
Chasse du grand et petit gibier. Régulation pour le domaine agricole
Repas, concours de pétanque



AMICALE SPORTS & LOISIRS

Président : M BRUNET michel.brunet777@orange.fr - Infos Page Facebook
Organisation d'événements festifs (marchés festifs l'été à Farges, spectacles, soirées à thème, brocante, réveillon, concerts...)

LES AMIS DU PATRIMOINE DE SAINT MARC A FRONGIER

Président : A PRIOT priotalain.ap@gmail.com - Infos Page Facebook
Recenser et mettre en valeur le patrimoine de la commune.
Journée du patrimoine—Marché de Printemps



LES PARENTS D'ÉLÈVE DU RPI SAINT MARC A FRONGIER/ BLESSAC

Représentants des parents d'élèves — Infos page facebook
Manifestations (vente de chocolats à Noël, pétanque, repas...) pour le financement des voyages scolaires et autres actions.



INTER SPINAS CANTA

Président : JP SEMONSUT inter.spinascanta@gmail.com
Infos Page facebook - Démocratiser le chant lyrique en milieu rural, représentations, stages, jeunes artistes

LES GODILLOTS DE ST MARC

Présidente : Marie-Claude DAUBUSSON lesgodillotsdestmarc@gmail.com
Site internet « les godillots de Saint Marc »
Randonnées hebdomadaires, marche nordique



« Nos amis les « Godillots » continuent leurs chemins.

Afin de pallier au manque de sorties du printemps dû aux restrictions sanitaires, nous avons effectué de nombreuses randos pendant tout l'été, ce qui a ravi nos marcheurs.

La marche nordique a repris le 02 octobre faisant le bonheur de tous les pratiquants car cette activité était en sommeil depuis mars 2020 suite à différents problèmes. Après quelques jours de repos, nous reprendrons nos activités par la marche nordique le samedi 08 janvier 2022.

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année »